



## Groupe de travail – réhabilitation du Presbytère

### Compte-rendu n°2 / Relevé de conclusions

Date : lundi 21 juin 2021

Participants :

- Mairie de La Chapelle Launay : Michel Guillard, Maire ; Soizic Leroux, première adjointe, Nathalie Flauraud, adjointe à l'Urbanisme, Daniel Lecomte, adjoint à la voirie, Stéphane Daufoy, adjoint transition écologique, Agnès Amorim, Jean-Paul Huou, Yannick Cerclé, Julie Rabinand, Céline Champenois, Emmanuel Lemercier, et Guillaume Lafaye, conseillers municipaux et Marion Lory, DGS
- Habitants volontaires pour participer au groupe de travail : Pascale Bonnier, Céline Johnston, Jean-Yves Chevalier, Sébastien Gournay, Thierry Gatefait, Dominique Bioret
- Excusés : Jean-Claude Bonhomme, conseiller municipal ; Pierre Le Collen, Frédéric Dréan, Bernard Miché, Christian Picault et Paul Prampart, habitants

Points évoqués	Suivi par
<p>- Ordre du jour</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Recrutement d'un maître d'œuvre</li> <li>• Retour sur la visite du tiers-lieu de Bouvron</li> <li>• Atelier sur les usages possibles du bâtiment par niveaux</li> </ul>	
<p><b>- Recrutement d'un maître d'œuvre</b></p> <p>Compte tenu de l'architecture du bâtiment et des questions sur les futurs usages, la mairie a lancé un marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux de réhabilitation du presbytère. Le maître d'œuvre aura une fonction de conseil auprès de la commune sur les usages possibles et les travaux nécessaires pour permettre ces différents usages.</p> <p>Deux candidatures ont été reçues dans le cadre de ce marché et l'attribution au cabinet Forest-Debarre qui a déjà conduit le diagnostic architectural en fin d'année 2020 est en cours par la mairie. Il sera destinataire dans le courant de l'été du présent compte-rendu.</p>	

<p><b>- Retour sur la visite du tiers-lieu de Bouvron</b></p> <p>Un groupe d'élus et d'habitants s'est rendu à Bouvron le 11 juin pour découvrir le tiers-lieu de Bouvron, la Minothèque. La démarche a été présentée par M. Van Brackel, Maire de Bouvron et élu en charge de la mise en place du tiers lieu lors du précédent municipale.</p> <p>Initialement la réflexion portait sur la dynamisation de la bibliothèque. Une réflexion a été conduite avec les habitants pour déterminer leurs attentes par rapport à un tiers-lieu (missions, organisation, activités proposées...) puis suivre le projet (recrutement de l'animatrice du tiers-lieu avec les habitants, constitution d'une association support du lieu...). Aujourd'hui la Minothèque propose un programme varié d'animations tous les mois et emploie une animatrice à temps plein (poste porté par la commune ayant bénéficié de financements européens)</p>	
<p><b>- Atelier sur les usages possibles du bâtiment par niveaux</b></p> <p>Sur la base des usages possibles du bâtiment évoqués lors du 1<sup>er</sup> groupe de travail (commerce, logement, tiers-lieu, salle associative), quatre groupes ont réfléchi à leur « presbytère » idéal par niveaux.</p> <p>Chaque groupe a ensuite présenté le fruit de sa réflexion (cf. photos jointes au présent compte-rendu) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Deux groupes ont eu des réflexions proches (propositions 1 et 2)</li> <li>- Le groupe 3 a fait une proposition et un plan avec des questions</li> <li>- Le groupe 4 a fait une proposition différente</li> </ul> <p>Il a été convenu que les trois propositions regroupant les 1 et 2 seront transmises au cabinet Forest-Debarre pour expertise technique sur la faisabilité.</p>	
<p><b>Calendrier et prochaine réunion :</b></p> <p>La prochaine réunion est envisagée le mercredi 29 septembre à 20h (sous réserve de l'avancement de l'expertise demandée au cabinet Forest-Debarre)</p>	